COMMUNE DE LAVAL-DE-CÈRE

Procès-verbal du Conseil Municipal du 4 Septembre 2026

Lieu : Mairie de Laval-de-Cère — Salle du conseil municipal
Heure d'ouverture : 18 :30

Présents : Fabrice GORCE ; Michaël JOLIOT ; Michel MOULIN ; Jean-Pierre OUBREYRIE ; Joëlle PRADAYROL ; Elsa ROUSSILHE.
Excusée : Lydie COMBESCOT ; Eva DELMAS
Procurations : Sébastien DAVAL par Fabrice GORCE.

Secrétaire de séance : Elsa ROUSSILHE.

Ouverture de la séance

Le Maire, Michel MOULIN, ouvre la séance à 18 :30. La convocation a été adressée le 4 Août 2026. Le quorum est constaté (6 conseillers présents sur 9).

Approbation du procès-verbal précédent.
Lecture du procès-verbal de la séance du 10 août 2026. Décision : approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour

L'ordre du jour, tel que communiqué, est le suivant :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu de la séance du 10 août 2026
3. Création d'un poste d'adjoint technique à raison de 16h par semaine (12,60 h annualisées) pour le service scolaire
4. Questions diverses

Délibérations et décisions

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Exposé : Le Maire propose la désignation d'un secrétaire de séance.
Proposition : Désignation de Elsa ROUSSILHE en qualité de secrétaire de séance.

Vote : Pour : 7 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0.
Décision : Elsa ROUSSILHE est désignée secrétaire de séance.

2. Approbation du compte rendu du 10 août 2026

Exposé : Lecture et mise aux voix du compte rendu de la séance du 10 août 2026.
Proposition : Approbation du compte rendu du 10 août 2026 tel que présenté.

Vote : Pour : 7 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0.
Décision : Compte rendu du 10 août 2026 approuvé à l'unanimité.

3. Chaises pour le réfectoire de l'école

Exposé : Huit chaises sont à changer pour le réfectoire de l'école. Monsieur le Maire a fait faire un devis à l'entreprise Alec Collectivité à ce sujet. Il est de 392 €.

Vote : Pour : 7 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0.
Décision : approuvé à l'unanimité.

4. Toilettes publiques sous le kiosque

Exposé : Les toilettes publiques sous le kiosque doivent être rénovées pour convenir aux exigences de l'accessibilité. L'intégration de toilettes handicapés n'est pas possible en l'état, il va falloir redessiner le lieu. Deux plans sont montrés aux conseillers qui s'en remettent à Monsieur le Maire pour que le choix soit le plus logique (notamment vis à vis des arrivées d'eau).

Pas de vote

5. Création d'un poste non permanent d'adjoint technique

Exposé : Pour palier le remplacement de la cantinière partie à la retraite il est nécessaire de recruter une personne en accroissement temporaire d'activité, pour la surveillance et l'aide au service de la cantine, la surveillance des enfants après le repas et 2h de ménage le soir (avec garderie si besoin). Monsieur le Maire propose de faire un contrat annualisé à 12,60h par semaine, d'une année au premier échelon du poste.

Vote : Pour : 7 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0.
Décision : approuvé à l'unanimité.

6. École

Exposé : Un point a été fait sur l'école, suite à la rentrée scolaire qui a eu lieu en début de semaine.

7. Jeux pour enfants

Exposé : Monsieur GORCE prend la parole afin de demander ce qui retarde la mise en place des jeux d'enfant. Monsieur le Maire lui réponds qu'il faut faire un mur de soutènement en dessous de l'emplacement des jeux.

8. Projet de reboisement de la Forêt

Exposé : Monsieur GORSE prend la parole pour faire le point sur le tracteur acheté par la commune. Monsieur le Maire explique que le tracteur neuf acheté il y a quelques mois est bien arrivé sur la commune. Il est actuellement assuré. Des démarches pour demander un certificat d'immatriculation sont en cours.

9. Antenne SFR

Exposé : Monsieur GORSE demande où en sont les travaux pour la mise en place d'une antenne par l'entreprise SFR. Monsieur le Maire annonce que les travaux sont bien lancés, plusieurs va-et-vient de camions chargés de pierres ont étés aperçus.

10. Passerelle liant la chaussée aux appartements situés sur l'école

Exposé : Madame PRADAYROL questionne le maire au sujet des passerelles situées derrière l'école et permettant de lier la chaussée aux appartements situés au-dessus de l'école. Pour elle il y a un risque de cassure. Monsieur le Maire et Monsieur OUBREYRIE la rassure en lui disant que les fissures sont présentes depuis un long moment. Pour rassurer l'ensemble des conseillers. Monsieur OUBREYRIE se charge d'aller voir.

11. Augmentation des heures de la cantinière

Exposé : Le poste de cantinière a changé récemment. La nouvelle cantinière souhaiterait garder certains ménages qu'elle faisait précédemment (la mairie et la salle des fêtes), elle demande donc une augmentation de ses heures. Elle a actuellement un poste à 29h par semaine et souhaiterait avoir 31,5h hebdomadaire.

Vote : Pour : 7 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0.
Décision : approuvé à l'unanimité

Clôture de la séance

La séance est levée à 19h20. Prochaine séance à fixer.

Fait à Laval-de-Cère, le 04 septembre 2026.

Le Maire :
Michel MOULIN

Le Secrétaire de séance :
Elsa ROUSSILHE